

## Bibliomer

Veille bibliographique et réglementaire à l'intention des acteurs de la filière produits de la mer

Bibliomer n° : 59 – Septembre 2011

Thème : 3 – Qualité    Sous-thème : 3 – 2 Nutrition

Notice n° : 2011-5757

**Avis scientifique de l'EFSA sur les allégations santé liées au chitosan concernant la réduction de la masse corporelle (ID 679, 1499), le maintien d'un taux sanguin normal de cholestérol-LDL (ID 4664), la diminution de la durée du transit intestinal (ID 4664), et la réduction de l'inflammation (ID 1985) conformément à l'article 13 (1) du Règlement CE N° 1924/2006**

*Scientific Opinion on the substantiation of health claims related to chitosan and reduction in body weight (ID 679, 1499), maintenance of normal blood LDL-cholesterol concentrations (ID 4663), reduction of intestinal transit time (ID 4664) and reduction of inflammation (ID 1985) pursuant to Article 13(1) of Regulation (EC) N° 1924/2006.*

**EFSA Panel on Dietetic Products N.a.A.N.**

*EFSA Journal*, 2011, 9 (6) : 2214, p. 1-21 - Doi : 10.2903/j.efsa.2011.2214 - Texte en Anglais



<http://www.efsa.europa.eu/en/efsajournal/doc/2214.pdf>

### ● Référence bibliographique enrichie

Le groupe scientifique de l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) sur les produits diététiques, la nutrition et les allergies a rendu son avis sur les allégations de santé proposées pour le chitosan.

Sur la base des études cliniques, le groupe a validé le lien entre consommation de chitosan (à raison de 3 g/jour) et régulation des taux sanguins de cholestérol-LDL. En revanche, il a réfuté les allégations concernant la réduction de la masse corporelle, du temps de transit intestinal et de l'inflammation.

La prochaine étape sera la traduction de cet avis scientifique sur le plan réglementaire par la Commission européenne et les Etats-membres.